

**Motion présentée par Philippe Doucet,
au nom du groupe socialiste et apparentés**

Objet : Avenir de l'immeuble du 3 allée Beethoven à Argenteuil

La Mairie d'Argenteuil projette de démolir une tour de 52 logements située 3 allée Beethoven à Argenteuil et de modifier profondément la voirie du quartier des musiciens. Or, l'immeuble concerné appartient à l'office départemental : Val d'Oise Habitat.

Alors que sur la commune d'Argenteuil on compte plus de 4.000 demandeurs de logements sociaux, et que ce chiffre atteint 26.000 au niveau départemental, cette décision n'a pas de sens pour un immeuble qui n'est pas insalubre.

Alors que nous connaissons une période de pénurie de logements, il semble plus approprié d'envisager des travaux de réhabilitation. Malheureusement, dans le quartier des musiciens, les études se succèdent mais les chantiers ne sont jamais engagés.

Le 14 octobre 2005, le Conseil d'Administration de Val d'Oise Habitat a donné un avis négatif au projet de la Municipalité d'Argenteuil. Pourtant, sur le terrain, des études se poursuivent, inquiétant fortement les habitants du quartier qui se mobilisent via des pétitions et des courriers.

A plusieurs reprises, le Conseil général du Val d'Oise a dénoncé la situation dramatique du logement, et tente de trouver des solutions. L'assemblée départementale ne peut pas agir de façon cohérente en soutenant une opération immobilière de son office d'HLM qui aboutira à la destruction de 52 logements.

Ainsi, le Conseil général demande à la Commune d'Argenteuil de :

- mettre un terme au projet de démolition de l'immeuble situé au 3 allée Beethoven
- réaliser une consultation autour des habitants du quartier des musiciens afin d'étudier dans la concertation l'avenir de leur cadre de vie.

En outre, le Conseil général demande à Val d'Oise Habitat de :

- s'opposer à la destruction de l'immeuble situé au 3 allée Beethoven dont elle est le bailleur.
- commencer dans les plus brefs délais les travaux de réhabilitation nécessaires dans le quartier des musiciens à Argenteuil
- s'engager, tant que notre département connaîtra une pénurie de logements, à ne pas détruire des immeubles viables et à mener dès qu'il le faut les travaux d'entretien et de réhabilitation nécessaires.